

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7302924901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7302924901>

Cette annonce a été mise en ligne le **14 septembre 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **82 - TARN ET GARONNE**

Carbonless Tech
Société par actions simplifiée au capital de 30 euros
Siège social : Lieu-dit Labro
82150 MONTAIGU-DE-QUERCY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 septembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par actions simplifiée
- Dénomination : Carbonless Tech
- Siège social : Lieu-dit Labro, 82150 MONTAIGU-DE-QUERCY
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
- Capital : 30 euros,
- Objet :

La Société a pour objet, en France et à l'étranger, la recherche et le développement de technologies innovantes dans le domaine de la construction et de la réhabilitation de bâtiments.

Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

- Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une

voix au moins.

- Prémption :

La cession des actions de la Société à un tiers ou au profit d'associés est soumise au respect du droit de prémption des associés.

- Agrément :

La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

- Président :

Monsieur François BRENOT né le 09 janvier 1987 à FONTAINE-LES-DIJON (21), demeurant Lieu-dit Labro, 82150 MONTAIGU-DE-QUERCY, de nationalité Française,

- Directeur Général :

Monsieur Luc FLOISSAC, né le 06 janvier 1965 à VILLENEUVE-SUR-LOT (47), demeurant Camino Los Narcisos - Las Cruzadas, 29738 MOCLINEJO (MALAGA), Espagne, de nationalité Française,

Monsieur Vincent BOUTEILLY, né le 23 janvier 1966 à ORLEANS (45), demeurant 874 impasse du Grand Chemin, 47500 CUZORN, de nationalité Française

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MONTAUBAN.

Pour avis,

Le Président

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

